

L'équipe pédagogique

Coordinatrice Générale des Instituts de Formation (IFSI/IFCS) de l'EPS VILLE-EVRARD

Géraldine WIDIEZ

Coordinatrice pédagogique pour le Master II MOSS

Pr Samira GUENNIF

Directrice du Master MOSS - USPN

Coordinatrice pédagogique pour le Master II RIS

Pr Aurore MARGAT

Directrice du LEPS (Laboratoire Education et Promotion de la Santé) - USPN

Formateurs IFCS

Talin ARDIC, cadre supérieur de santé

Valérie NAHON, cadre supérieur de santé

Assistante médico-administrative

Régine HOAREAU

Des enseignants universitaires

Des intervenants recrutés en fonction de leurs compétences et de leur expertise

Accès - Adresses



L'Institut de formation des cadres de santé Ville-Evrard

Pôle de Formation, 202 avenue Jean Jaurès, 93330 Neuilly-sur-Marne.

En transport en commun :

- RER A direction Marne-la-Vallée, arrêt Neuilly-Plaisance, puis bus 113 direction Chelles, arrêt Ville-Evrard.
- RER E direction et arrêt Chelles-Gournay, puis bus 113, direction Nogent arrêt Ville-Evrard

En voiture de Paris

- De la porte de Vincennes N34, suivre la nationale, en direction de Nogent, puis Chelles.
- De la porte de Bagnolet A3 puis A1, puis A86 direction Créteil sortie Fontenay-sous-Bois, D42 sortie Le Perreux-sur-Marne, Nationale 34 direction Chelles.

L'Université Sorbonne Paris Nord, Campus de Bobigny (93)

ville-Evrard
Établissement Public
de Santé **93**

ifcs
Institut de formation
des cadres de santé

Contact

01 43 09 35 41

ecole.cadres@epsve.fr

<https://ifsi-ifcs.eps-ville-evrard.fr/>

EPS Ville-Evrard, DCOM nov 2021 graphisme EV, reprographie interne

L'IFCS de l'EPS VILLE-EVRARD

La fonction de cadre de santé est en constante évolution. La formation de l'IFCS a dû prendre en compte les mutations et les nouveaux enjeux pour adapter ses enseignements et préparer le futur cadre à évoluer dans un environnement complexe.

Les missions du cadre de santé s'articulent autour du management d'équipe, de la gestion des risques, de la qualité des prises en soins et de la conduite de projet. Il assure la gestion administrative et médico-économique de son service et le développement des compétences individuelles et collectives du personnel sous sa responsabilité.

L'organisation de la formation favorise la mixité des filières et prépare à l'interprofessionnalité, indispensable à la qualité et à la sécurité des soins.

L'objectif est de former des cadres de santé en capacité de se positionner et de s'adapter face :

- A l'évolution du monde hospitalier
- Aux enjeux économiques et managériaux
- A la qualité et à la sécurité des soins dispensés aux usagers
- Aux objectifs de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QCVT).

MASTER II MOSS & RIS

Le partenariat entre l'Institut de Formation des Cadres de Santé de l'EPS Ville-Evrard et l'Université Sorbonne Paris Nord, en proposant aux étudiants au choix, un master MOSS (management des organisations sanitaires et sociales), ou un master RIS (Recherche et Innovation en Soins) s'inscrit dans les orientations du rapport de Chantal de SINGLY de 2009 « Donner une dimension universitaire aux formations initiales des cadres de santé tout en garantissant leur dimension professionnelle » et répond aux préconisations du rapport IGAS du 6 avril 2017 de généraliser le niveau master 2 aux formations des cadres de santé.

Le Master MOSS :

☞ Objectifs : Former des dirigeants et des cadres de gestion, spécialistes des secteurs sanitaires, médico-social et social.

Le Master RIS :

☞ Objectifs : accompagner, faciliter et valoriser l'innovation des professionnels de terrain voire des patients dans le domaine du soin. Comprendre la dimension de soin et les méthodologies de la recherche et l'innovation. Former des personnes aptes à soutenir l'innovation et la recherche.

Les conditions d'entrée à l'IFCS

- Justifier d'un exercice professionnel d'au moins quatre ans en équivalent temps plein au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection.
- Avoir satisfait aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFCS (écrit d'admissibilité et oral d'admission).
- Déposer un dossier de validation des acquis professionnels (VAP) pour l'entrée en master.
- Etre titulaire d'un diplôme permettant l'exercice de l'une des professions citées dans le décret du 18/08/1995 portant création du diplôme de cadre de santé.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'IFCS est accessible aux personnes en situation de handicap, que ce soit pour des besoins physiques ou pour les aménagements de la formation et des évaluations.